



Conseil communautaire du 20 mars 2019

COMPTE RENDU

Étaient présents : Nadine Bathelot- Michèle Lepaul – Jean Claude Tramesel- Michel Broutchoux- Sylvain Petitgenêt- Thierry Cousin – Anthony Marie - Denise Laurent- Henri De Malliard- Georges Bardot – Bernadette Thouvenot - Daniel Viney – Anne Leonard - Marie Odile Hagemman- Christian Riondel - Dominique Ladier - Christiane Oudot- Alain Grillot - Christiane Grosjean - Benoît Miège- Patricia Aubry- Florent Nurdin - Bernard Roger- Paul Laurent – Jean-Daniel GEROME - Bernard Gauthier - Marie Jeanne Mougin - Bruno Mouton – Bernard Galmiche - Pascal Bigé - Martine Bavard – Thierry Bordot - Hervé Leroy - Gaston Vilminot – Rosaire Coppola

Étaient absents excusés : Marc Doillon - Michel Désiré – Claude Ragué

Titulaires ayant donné une procuration : Michel Daval (procuration à Christiane Oudot) - Véronique Humblot (procuration à Henri De Malliard) - Lionel Dhos (procuration à Nadine Bathelot) – Odile Pouilley (procuration à Benoît Miège)

Suppléants présents ne remplaçant pas de titulaires absents: Martine Aubry Voirin – Yvon Poirot- Marie-Noëlle Lavoine – Gêrôme Broutchoux

Secrétaire de séance : Christian Riondel

Début des présentations : 20h05

► **Intervention gendarmerie**

Le Lieutenant-Colonel Stacoffe de l'arrondissement de Lure, et le Lieutenant Picard de la brigade de Saint-Loup-sur-Semouse, présentent les chiffres de la délinquance sur le territoire. Le secteur compte de nombreuses interventions pour les Violences Intra-Familiales et la lutte anti-stupéfiants. Globalement, diminution des crimes et délits.

Gros impact des manifestations « gilets jaunes » sur la gestion des effectifs.

Chaque maire a eu un dossier comprenant les chiffres présentés.

► **Présentation projet centre aquatique de Luxeuil**

Intervention de Didier Hua, président de la CCPLx: demande de participation au fonctionnement de la future piscine, puisque de nombreux habitants de la CCHC en bénéficient. Les écoles de Conflans, St Loup et Bouligney se rendent également à Luxeuil.

Des élus font remarquer que la CCHC, et certaines communes, paient toujours pour la piscine de Fontenois, qui n'est plus exploitée.

Mme Bathelot suggère d'attendre le schéma départemental des bassins d'apprentissage, annoncé lors de la dernière conférence des exécutifs.

M. Bordot demande si le nouveau centre aquatique sera en capacité d'accueillir toutes les écoles de la CCHC.

M. Miège complète en expliquant qu'aujourd'hui, de nombreuses communes, en envoyant les écoliers, participent au fonctionnement de la piscine du Val d'Ajol. Changer de commune d'apprentissage pourrait mettre en péril le fonctionnement d'un bassin qui nous a toujours accueilli.



M. Le Président conclut en émettant le souhait d'avoir un temps de réflexion globale au sein de la CCHC.

Début du Conseil : 21h20

M. Le Président énonce les procurations et nomme le secrétaire de séance.

► **Débat d'Orientation Budgetaire**

M. Le Président présente le document du DOB, comprenant le compte administratif et les résultats 2018, en fonctionnement et investissement, ainsi que les orientations 2019. Il rappelle d'une part les nouvelles dépenses de fonctionnement votées lors des précédents conseils, et d'autre part les projets d'investissement pour l'année à venir.

En 2019, les principales modifications budgétaires sont liées aux projets suivants (les montants correspondent aux restes à charge pour la CCHC):

- Etude de transfert de compétences « Eau et Assainissement »
Montant prévisionnel de 316 040 €
- Enveloppe pour aide à l'investissement immobilier pour les hébergements de groupe
Montant prévisionnel de 15 000€
- Renouvellement enveloppe Aide à l'immobilier d'entreprises
Montant prévisionnel de 80 000 €
- Avenant au Marché PLUI – Intégration de St Valbert suite à la fusion avec Fougerolles
Montant prévisionnel de 22 257€
- Etude en vue de l'aménagement du Pôle de développement économique de la Motte – Fougerolles Saint Valbert
Montant prévisionnel de 25 000€

Il termine par un point sur les budgets annexes : SPANC, Vergers de Fontenois, Chalets du Lac et les ZACs.

M. Miège demande s'il est possible d'avoir une présentation par opération. > La CCHC vient de changer de logiciel, et ce nouvel outil ne le permet pas. Cela pourra être fait sous format Excel si le temps le permet.

Une erreur s'est glissée dans le total du tableau p12 (ALSH,...) : le décalage des 2 premières lignes semble avoir induit une erreur dans la somme des RAR. Il faut lire 196 671€ et non 148 670€.

M. Grillot rappelle que le conseil avait demandé d'être vigilant quant aux finances, et cela a été fait. La CCHC a réussi à dégager un excédent. Il faut néanmoins rester pondéré : les départs en 2018 et les postes en vacance sur plusieurs mois ont diminué le coût de la masse salariale.

Il faut noter le résultat net, mais il reste encore des choses à payer ou à encaisser.

La situation est intéressante, les investissements prévus seront faits.

Comment va-t-on construire le budget pour les années suivantes ? Quelle est la capacité d'autofinancement net de la CC ? Des pistes d'économie sont à trouver.

M. Miège souhaite que le taux d'imposition n'évolue pas.

M. Grillot répond que ce n'est pas prévu avec cet excédent, mais au vu des pertes relatives aux dotations, il faudra l'envisager dans les années à venir.

M. Garret interpelle sur le fait que, ramené au nombre d'habitants, l'excédent ne permet pas de réaliser de gros investissements.

Pour 2019, concernant le personnel, M. Marie précise que le nombre de catégorie A découle d'un décret : les assistants socio-éducatifs, au nombre de 3 à la CCHC, sont passés de B à A.

M. Grillot précise qu'en CC, contrairement aux communes, les charges prévues sont inéluctables. Les recettes ne sont pas variables (avec une vente de bois par exemple), donc la capacité d'autofinancement net ne bouge pas.

► **Convention de partenariat URACOFOR 2019**

Le renouvellement de la convention a pour but d'accompagner les communes dans la gestion et l'exploitation de leur domaine forestier. La cotisation s'élève à 161 € en 2019.

Le total de la mission d'accompagnement de l'URACoFor pour l'année 2019 ne pourra excéder un plafond de 175 heures soit 25 jours pour un montant maximal de 2 200€ (La région



et le département contribue à hauteur de 80% du montant de l'accompagnement qui s'élève à 11 000€).

M. Bardot précise qu'il se bat actuellement, avec des collègues, contre le fait que les recettes forestières des communes transitent par l'ONF.

M. Gérôme sort pendant la présentation et la délibération de ce point.

Les membres du conseil communautaire approuvent, à l'unanimité, la convention et autorisent le règlement de l'adhésion et de la convention 2019.

► **Aide aux hébergements de groupes**

Projet de la commune de Fougerolles-Saint Valbert de réhabiliter une auberge en gîte de groupe à l'Hermitage.

La participation de la CCHC conditionne la participation des autres financeurs.

M. Le Président précise qu'il s'agit de créer une nouvelle fiche pour l'aide à l'hébergement de groupe, ouvert aux privés et aux collectivités, sur les mêmes critères d'éligibilité que les précédentes.

L'assiette de travaux maximale est de 200 000€ avec une intervention de 5% plafonnée à 10 000€ par projet.

Les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, autorisent la création d'une nouvelle fiche et l'attribution d'une aide financières à la commune de Fougerolles-Saint-Valbert pour ce projet.

► **Subvention AERMC pour étude préfiguration transfert compétences « Eau et Assainissement »**

Dans le cadre du transfert de la compétence eau et assainissement, une étude doit être faite pour permettre à la CCHC de retenir une stratégie de transfert adaptée à ses besoins en fonction de paramètres logistiques, techniques, financiers, juridiques et humains. Plusieurs scénarios devront être étudiés pour orienter la CCHC dans son choix sur la base d'un état des lieux exhaustif, d'une analyse multicritères des services existants et des besoins futurs du territoire. Cette étude peut aujourd'hui être subventionnée à 50%.

Cela permettrait, en outre, à chaque commune d'avoir un plan de corps de rue précis.

Le plan de financement comprend le cout du personnel déjà en poste et affecté à ce dossier, l'étude de transfert et l'intégration des données connues avec complément si besoin, dans le SIG (option de l'étude le SIG).

M. Miège demande si cette étude est nécessaire, sachant que de nombreuses communes disposent déjà d'informations sur leurs réseaux.

Mme Oudot demande quel est le besoin de lancer rapidement cette étude alors que la compétence ne sera peut-être pas transférée.

M. Le Président répond qu'il faudrait que pour cela la loi change, que nous sommes déjà passés à côté de 80% de subvention, et qu'il n'y aura probablement plus de subvention l'an prochain.

M. De Malliard précise que le travail d'étude et de transfert est long, et qu'il est important de l'envisager dès maintenant.

M. Miège demande qu'il y ait plus de détail sur le contenu de l'étude (transmission CCTP par exemple).

Les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, valident le principe de réaliser une étude, ainsi que le plan de financement lié.

► **Acte administratif de servitude : passage d'une conduite permettant l'évacuation des eaux issues du système de chauffage par géothermie du siège de la CCHC**

Les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, autorisent le Président à signer l'acte administratif de servitude, représentant un coût de 200€.

► **Aide à l'Immobilier d'Entreprise**

Au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise, permettant l'octroi de subventions d'autres financeurs, LC Constructeur a déposé un dossier réputé complet, et est éligible à une subvention de 4 072.88€.

Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité l'octroi de la subvention et donne délégation au Président pour signer tout document relatif à ce dossier.



► **Etude de faisabilité pour l'aménagement du Pôle de développement économique de La Motte – Fougerolles Saint Valbert**

M. Le Président explique où se situe la zone, le long de la RN57, avec accès direct à un échangeur.

L'emplacement semble idéal, et un porteur de projet s'est déjà présenté.

L'objectif est de réaliser l'étude sur l'ensemble de la zone, puis de procéder par tranches. La première tranche comprendrait environ 6 ha, un besoin de 1.6 à 2ha étant déjà recensé.

M. Le Président évoque la possibilité de faire appel à une société type SPL pour l'aménagement afin que cela ne soit pas supporté par la CC.

Les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, autorisent le Président à lancer une consultation pour l'étude de faisabilité, et à signer tout document afférent à ce dossier.

Points complémentaires :

► M. Le Président rappelle qu'il est important de renvoyer au plus vite à la CC le tableau informatif sur les ouvrages existants d'eau potable et d'assainissement, dans leurs communes, dans le cadre de la demande de subvention pour l'étude de préfiguration.

► Mme Laurent informe le Conseil de la tenue du forum « Bien Vieillir Ici » le vendredi 5 avril à Fontaine, en présence de 26 partenaires, à destination des plus de 50 ans, et de la « Journée Jobs », qui se tiendra au siège de la CC le mardi 16 avril, pour les jeunes qui cherchent un emploi saisonnier. Les deux manifestations sont organisées par la MSAP/PIJ. Chaque commune est destinataire d'une enveloppe contenant des flyers et des affiches. Mme Laurent remercie les maires de bien vouloir être relais d'information sur leurs communes.

► M. De Malliard remercie les communes pour leur accueil et les échanges lors des visites réalisées avec Angélique Jeannin dans le cadre du PLUI.

La séance est levée à 22h55.

Le secrétaire de séance, Christian Riodel